

Convocation du 02 novembre 2017
Affichage du 02 novembre 2017
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 10 octobre 2017
- Demande de subvention départementale au titre des contrats de territoire –volet communal- Travaux de mise en accessibilité salle des fêtes
- Tarifs location salle polyvalente 2018
- Indemnisation de gardiennage et des services à la commune
- Prime de fin d'année au personnel communal
- Modification du temps de travail de l'adjoint d'animation
- Convention d'adhésion au logiciel iparapheur
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

L'an deux mil dix-sept, le 08 novembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Laurence DESCHAMPS, Maire.

Étaient présents : Sylvie de CHITRAY, Dominique DENIS, Céline DUVAL , Daniel GENDRY, Cécilia GERMAIN, Jean-François AULNETTE, Jean-Savin LEGOUAIS, Jean-René MÉNAGE, Élisabeth ROUSSELET.

Absent excusé : Jean-François GUILOIS donne pouvoir à Jean-François AULNETTE

Secrétaires de séance : Jean-René MÉNAGE, Daniel GENDRY

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU :

En l'absence de remarque formulée, le compte rendu de la séance du 10 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil présents.

DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE AU TITRE DES CONTRATS DE TERRITOIRE - VOLET COMMUNAL

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département des « contrats de territoire » sur la période 2016-2021. Une enveloppe d'un million d'euros par an est prévue pour les communes de moins de 10 000 habitants. Cette enveloppe communale est répartie au prorata de la population DGF 2015 et de l'inverse du potentiel financier par habitant 2015 de façon à compenser les écarts de richesse fiscale.

La dotation annuelle pour la commune est de 2 124 €, cumulable sur 6 ans et librement affectée à **3 projets au plus d'investissements communaux**. Le Département interviendra au taux maximum de 50 % HT, toutes subventions départementales confondues (fonds de concours, dispositif d'aide à la restauration du patrimoine public de caractère, contrats de territoire – volet EPCI).

Au regard de ces éléments, Madame le maire propose d'étudier l'affectation de la dotation aux projets suivants, pour lesquels plusieurs devis ont été sollicités :

A – Réfection des sanitaires de la salle des fêtes dans la démarche de mise en accessibilité n°2017-11-01**1 – Descriptif détaillé du projet :**

Dans le cadre de son Agenda d'Accessibilité Programmé, et par délibération en date du 10 septembre 2015, la commune de CHATELAIN a décidé de lancer des travaux de mise en conformité des sanitaires de la salle polyvalente.

2 – Calendrier prévisionnel du projet:

Février 2018

3 – Estimation détaillée du projet :

DEPENSES	Total HT
EIRL AL plomberie	2 578.69
Entreprise BUCHET	1 896.07
SARL Art Déco RUAULT	1 600.00
Total des dépenses HT	6 074.76
TVA (20%)	€ 1 214.96
TOTAL TTC	€ 7 289.72

4 – Plan de financement prévisionnel :

RECETTES	Total HT
Département (Contrat de territoire)	3 037.38
Fonds propres de la commune	3 037.38
Total	6 074.76

B – Rafraîchissement des peintures de la cuisine de la salle polyvalente -Équipement public - n°2017-11-02**1 – Descriptif détaillé du projet :**

Parallèlement à la mise en conformité des sanitaires, les travaux programmés étaient l'occasion d'inclure les peintures de la cuisine qui sont très anciennes.

2 – Calendrier prévisionnel du projet:

Février 2018

3 – Estimation détaillée du projet :

DEPENSES	Total HT
SARL Art Déco RUAULT	920.00
Total des dépenses HT	920.00
TVA (20%)	€ 184.00
TOTAL TTC	€ 1 104.00

4 – Plan de financement prévisionnel :

RECETTES	Total HT
Département (Contrats de territoire)	460.00
Fonds propres de la commune	460.00
Total	920.00

C – Voirie : Re-profilage du chemin communal de la Charpenterie (Circuit de randonnée) n°2017-11-03

1 – Descriptif détaillé du projet :

Le budget primitif prévoyait un reprofilage de la chaussée et une reprise des rives pour un montant de 4 455€ HT sur devis.

Les dégradations se sont accentuées avec la fin de l'hiver, entraînant des travaux plus conséquents. Un rechargement total d'une grande partie du chemin est urgent.

Le nouveau devis étant d'un montant de 28 760.32€ HT, les élus ont décidés de programmer les travaux sur 2 exercices.

2 – Calendrier prévisionnel du projet:

1^{ère} tranche - Décembre 2017

2^{ème} tranche – Avril 2018

3 – Estimation détaillée du projet :

DEPENSES	Total HT
PIGEON TP	28 760.32
Total des dépenses	28 760.32
TVA (20%)	€ 5 752.06
TOTAL TTC	€ 34 512.38

4 – Plan de financement prévisionnel :

RECETTES	Total HT
Département (Contrats de territoire)	9 246.62
Fonds propres de la commune :	
Budget 2017	9 246.62
Budget 2018	10 267.08
Total	28 760.32

Les 3 opérations présentées étant cohérentes avec les schémas départementaux ainsi qu'avec le contrat de territoire de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, Madame le Maire propose de les retenir dans le cadre de la dotation « contrat de territoire – volet communal ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve les projets et retient les calendriers des travaux,
- approuve les plans de financement présentés ci-dessus,
- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre des contrats de territoire – volet communal, d'un montant de 12 744 €,
- autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE 2018 n°2017-11-04

Le Conseil municipal décide d'augmenter le tarif de location de la salle polyvalente de 2.5 % au 1er janvier 2018.

Le nouveau tarif est en annexe.

INDEMNISATION DE GARDIENNAGE ET DES SERVICES A LA COMMUNE n°2017-11-05

Chaque année, les élus statuent sur les indemnités versées en contrepartie des services rendus à la commune.

Les membres du Conseil Municipal décident d'allouer aux préposés chargés respectivement :

- Gardiennage de l'église, 80 € brut (73.71€ net) à Mme Marguerite BRICAUD
- Destruction des nuisibles, 180 € net à M. Paul BESSON

PRIME DE FIN D'ANNEE AU PERSONNEL COMMUNAL n°2017-1 1-06

La prime de fin d'année accordée au personnel communal est calculée en fonction du nombre d'heures réelles travaillées entre le 1er novembre de l'année précédente et le 31 octobre de l'année en cours.

Elle s'applique aux agents ayant au moins un an d'ancienneté.

L'enveloppe globale de cette prime était de 1 411.30 € en 2016.

Après délibération, le Conseil Municipal décide une augmentation de 2% de cette prime, sur l'enveloppe globale, soit 1 439.53 € pour 2017.

Il charge Mme le Maire, de :

- Calculer la prime de fin d'année 2017 en fonction du nombre d'heures réelles travaillées du 01/11/2016 au 31/10/2017.
- Inclure l'agent technique en remplacement.
- Etablir le certificat administratif à destination du trésorier pour effectuer le versement aux agents.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ADJOINT D'ANIMATION n°2017-11-07

La mise en place des mercredis loisirs en septembre 2013 avait entraîné une augmentation du temps de travail de l'adjoint d'animation.

Ce nouveau service rencontrant un réel succès auprès des familles, est défendu par les élus pour perdurer. Il convient donc aujourd'hui de modifier le temps de travail de l'agent.

Après délibération, le conseil municipal décide de valoriser le temps de travail du poste d'animation dans les conditions suivantes :

- Augmenter de 6h le contrat actuel (18h), soit 24 h hebdomadaires
- Sous réserve de l'acceptation du Comité technique du CDG53
- A partir du 1^{er} janvier 2018

CONVENTION D'ADHESION AU LIBRICIEL IPARAPHEUR N°201 7-11-08

Depuis cet été, la commune a décidé de mettre en place la signature électronique des bordereaux. Sans négliger les gains de papier et d'affranchissement opérés, celle-ci accélère le traitement des mandats et des titres.

Nous avons fait le choix d'utiliser le parapheur proposé par le CDG53, opérationnel à la mairie depuis la rentrée.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- autorise Mme le maire à signer la convention avec le CDG53
- approuve la cotisation annuelle de 25,30 € TTC incluant le i-parapheur et qui sera acquittée auprès du CDG53.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

➤ Communication

La prochaine lettre communale sera distribuée entre la mi-décembre et Noël avec le calendrier de collecte des déchets.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Convention mise à disposition d'un terrain de la commune**

La commune possède deux parcelles en herbe AR420 et AR464 située près du lotissement du verger (Lieudit La chevalerie). Afin de ne pas les laisser inutilisées et pour faciliter l'entretien, un bail précaire va être établi avec un agriculteur de Châtelain qui en aura l'usage à titre gratuit.

➤ **Commémoration du 11 novembre**

La cérémonie aura lieu le vendredi 17 novembre à 11h00 au monument aux morts. L'amicale des anciens combattants sera accompagnée des enfants de cycle 3 de l'école Ste Thérèse. La population est invitée à s'associer à l'hommage rendu aux victimes de la guerre.

➤ **Action prévention routière**

La ville de Château-Gontier a décidé de mener des actions de prévention routière ces prochains mois, notamment autour de l'équipement des deux roues et des piétons. Les jeunes de notre territoire étant concernés, une action sera menée le mardi 14 novembre le matin lors de l'arrivée des élèves (entre 7h30 et 8h15) dans les trois collèges de l'agglomération.

➤ **Mercredi Loisirs**

Ils rencontrent un réel succès : actuellement l'effectif des -6ans est au complet avec 8 enfants tandis que les plus grands sont au nombre de 7 et passeront à 10 dès janvier 2018.

➤ **Appel à projet plantation**

Le Conseil départemental propose un appel à projet pour financer les plantations d'arbres et d'arbustes. Il est largement ouvert à tous : collectivités, associations, entreprises, particuliers. Cette initiative a pour but de mobiliser l'ensemble des acteurs du département afin d'engager une dynamique en faveur des arbres et du bocage.

Les projets doivent être transmis avant le 15 décembre. Les détails sur les conditions d'accès et sur les possibilités de financement sont à disposition à la mairie.

➤ **Intervention radiophonique**

Laurence Deschamps, Maire de la commune a été sollicitée par Radio Fidélité pour intervenir tout comme quelques élus, lors d'une émission radiophonique avec le Préfet de la Mayenne, M. F. VEAUX. Cette émission sera diffusée le mardi 14 novembre à 21h00 (fréquence 107.5). Elle sera ensuite disponible sur le site de la radio www.fidelitemayenne.fr.

➤ **Eglise Saint Maurice de châtelain**

L'état des vitraux devient problématique. L'un d'eux particulièrement fragilisé et laissant pénétrer l'eau lors d'averses importantes, a été temporairement occulté suite à l'intervention d'un membre de l'association de sauvegarde de l'église.

L'entreprise Denis a été sollicitée pour se charger de l'installation de supports en bois permettant de recevoir une plaque de plexiglas dans le but de protéger le vitrail d'origine. Quatre vitraux sont concernés, pour un coût de 152.40€ TTC le support.

En parallèle, la Fondation du Patrimoine va être sollicitée pour lancer un nouveau financement participatif pour le remplacement à l'identique de 2 vitraux.

➤ **Vœux de la municipalité**

Ils auront lieu à 19h00 le vendredi 19 janvier 2018, salle des fêtes.

Fin de la séance 23h55.

Prochaine séance le jeudi 07 décembre 2017 à 20 h 30.